

à l'issue de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth a soutenu le droit de Belize à l'indépendance. Un nouvel appui a été donné à Belize à l'Assemblée générale de l'ONU, où 43 pays, y compris toutes les Antilles du Commonwealth et le Canada, ont coparrainé une résolution appuyant l'intégrité territoriale et le droit à l'indépendance de Belize; cette résolution a été adoptée par l'Assemblée générale.

## Actualité économique

Les pays des Antilles du Commonwealth ont continué de rechercher une plus grande coopération économique dans le cadre de la Communauté et du Marché commun des Caraïbes (CARICOM), en travaillant notamment à l'adoption d'un tarif extérieur commun. En outre, les États membres du CARICOM ont fourni un exemple impressionnant d'unité dans l'action en participant aux négociations entre les 44 pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'un côté, et la Communauté économique européenne, de l'autre, négociations qui ont abouti à la signature de la Convention de Lomé en février. Cet instrument, qui crée un cadre pour les relations économiques entre les 44 pays et la CEE, traite du commerce, de la stabilisation des marchés d'exportation, de la coopération industrielle et de l'aide au développement. Du point de vue des Antilles du Commonwealth, les dispositions relatives aux ventes de sucre dans le cadre de la CEE sont d'une importance toute particulière.

Les pays des Antilles du Commonwealth ont aussi cherché à élargir l'éventail de leurs relations internationales dans un rapprochement économique et politique plus étroit avec les pays de l'Amérique latine, tout particulièrement avec les pays latino-américains des Antilles. Sur le plan multilatéral, les pays des Antilles du Commonwealth ont accordé une importance croissante à leur participation à l'Organisation des États américains et à la Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine ainsi qu'au soutien qu'ils apportent au système économique latino-américain, dont la plupart sont devenus membres.

Depuis un certain temps, on était tombé d'accord sur la nécessité, pour le Canada et les pays des Antilles du Commonwealth, d'entreprendre des discussions au sujet de l'avenir de leurs relations économiques. La conclusion de la Convention de Lomé, et les possibilités qui en résultaient amenèrent donc la première ronde de négociations officielles en novembre. Celles-ci eurent lieu à Ottawa. Les discussions ont marqué un progrès intéressant dans la détermination des possibilités de coopération économique. Les entretiens devaient être repris au début de 1976.